

Le TAP en chiffres

1 auditorium de

1000

places

1 théâtre de

700

places

3

salles de cinéma salles de répétition et d'enregistrement

2

bars

2 foyers

Un lieu vivant

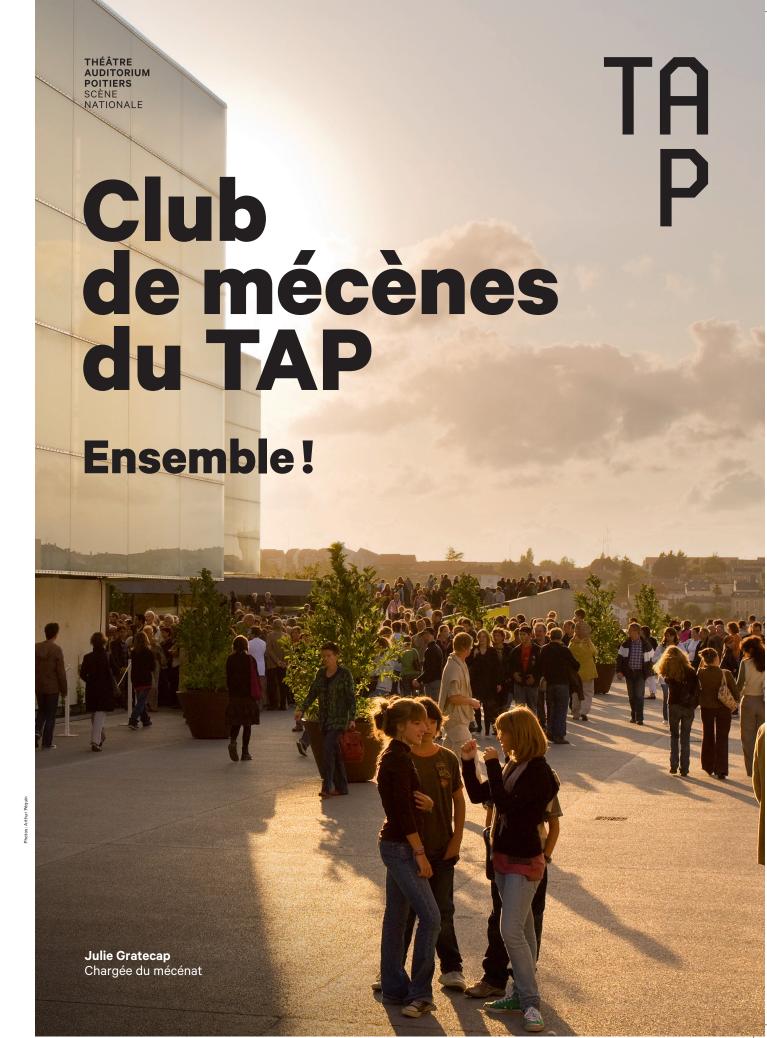
Des événements, des rendez-vous gratuits, des moments festifs, des avant-premières, des résidences d'artistes, des enregistrements musicaux...

Une programmation éclectique

- 60 spectacles (musique, théâtre, danse, cirque...) soit 130 représentations par an environ et plus de 50 000 spectateurs
- 3 salles de cinéma Art et Essai au TAP Castille, 300 films projetés et plus de 90 000 entrées par an
- 2 festivals internationaux:
 le Poitiers Film Festival
 et le Festival À Corps
- De nombreux partenaires culturels, associatifs, institutionnels, universitaires...

Une communication dynamique

- 23 000 brochures de saison diffusées sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine
- 1 000 affiches de saison présentes sur le territoire de Grand Poitiers
- 104 480 visites sur le site internet du TAP en 2020
- 1 affiche permanente du Club de mécènes dans le foyer général du TAP
- Réseaux sociaux:
 20 323 abonnés Facebook
 4 511 abonnés Instagram
 3 239 abonnés Twitter
- Programmes des spectacles: remis en salle au public et téléchargeables sur notre site





Devenir mécène du TAP, c'est...

- Vous associer à un lieu dynamique et accueillant
- Partager des moments de plaisir, de découverte et de convivialité
- Développer avec nous l'attractivité de notre territoire
- Valoriser votre image auprès de vos clients et collaborateurs

Des avantages financiers

- 60% de déduction fiscale
- 25% de contreparties
- soit un avantage global de 85% du montant du don

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et fondations permet aux entreprises de bénéficier d'une déduction d'impôts de 60% du don (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT).

Un accès privilégié au spectacle

- Des places offertes pour des représentations éclectiques, réjouissantes et des événements • Possibilité d'utiliser l'image de référence
- Un cadre idéal pour vos opérations de relations publiques

Un retour en communication

- Visibilité dans la communication du TAP
- du TAP pour valoriser votre action de mécénat

Le Club de mécènes du TAP c'est aussi des rencontres, des rendez-vous avec des artistes et autour des spectacles, des visites, des avant-premières cinéma, des afterworks, un espace d'échanges entre des acteurs économiques du territoire...

Julie Gratecap

Chargée du mécénat T. +33 (0)5 49 39 36 78 julie.gratecap@tap-poitiers.com

Définissons ensemble le mécénat qui vous ressemble!

Quel que soit le montant de votre don, vous bénéficiez:

- d'un accompagnement personnalisé aux choix de vos spectacles.
- d'un envoi ou d'une mise à disposition de vos places les soirs de spectacle,
- d'une visibilité de votre entreprise au TAP et dans ses supports de communication,
- d'une réservation prioritaire et de tarifs préférentiels sur les locations d'espaces pour vos événements d'entreprise.

Et selon le niveau de votre soutien...

Partenaire

Don à partir de 10 000€ Coût réel après déduction fiscale: 4 000€

80 places offertes à réserver sur 1 à 6 spectacles

- Présence de votre logo sur les affiches de saison
- Possibilité d'achat de 30 places supplémentaires, par saison, à tarif privilégié
- Organisation de l'accueil de vos groupes de plus de 30 personnes les soirs de spectacle
- Mise à disposition d'un espace privatif pour organiser vos cocktails les soirs de spectacle
- Réservation de vos places en salle possible pour les spectacles non numérotés, dans la limite de 30 places par date

Associé

Don à partir de 6 000€ Coût réel après déduction fiscale: 2 400€

50 places offertes à réserver sur 2 à 6 spectacles

- Possibilité d'achat de 30 places supplémentaires, par saison, à tarif privilégié
- Organisation de l'accueil de vos groupes de plus de 30 personnes les exclusions et d'expression les soirs de spectacle
- Mise à disposition d'un espace privatif pour organiser vos cocktails les soirs de spectacle
- Réservation de vos places en salle possible pour les spectacles non numérotés, dans la limite de 30 places par date

Solidaire

Don à partir de 2 500€ Coût réel après déduction fiscale: 1 000€

Votre entreprise veut participer à un projet destiné à des publics éloignés de la culture : devenez mécène solidaire! Vous contribuez ainsi à soutenir les missions du TAP en termes d'égalité d'accès à la culture, de lutte contre des droits culturels.

Votre soutien valorise l'engagement sociétal de votre entreprise et participe à:

- La réalisation d'actions de médiation à destination des publics les plus fragiles: ateliers de pratique, concerts et visites tactiles, rencontres avec les artistes, laboratoires de création...
- L'adaptation de spectacles pour les publics empêchés (LSF et audiodescriptions)
- La réalisation de supports de communication adaptés et l'acquisition d'outils spécifiques (plans et maquettes tactiles, mallettes d'accueil...)

6 places offertes pour le spectacle en lien avec l'action soutenue.

Ami

Don à partir de 2 500€ Coût réel après déduction fiscale: 1 000€

20 places offertes à réserver sur 2 à 5 spectacles